



PROJET ALIMENTAIRE  
TERRITORIAL  
CŒUR DU JURA  
ARBOIS • POLIGNY • SALINS

# COMMENT RELOCALISER L'ALIMENTATION A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DU COEUR DU JURA ?

## PLAN D'ACTIONS



avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



<b>01.</b>	<b>SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES LOCALES ET DIVERSIFIÉES</b>	<b>2</b>
	1.1. Sensibiliser les élus aux leviers d'action maintenant l'activité agricole	3
	1.2. Accompagner la transmission des exploitations agricoles	4
	1.3. Constituer des réserves foncières pour des projets agricoles diversifiés	5
	1.4. Recenser les vergers abandonnés et les zones en friche	6
	1.5. Maintenir une animation agricole sur la CCAPS	7
	1.6. Accompagner la création d'un petit atelier de transformation	8
<b>02.</b>	<b>FAVORISER L'ACCÈS À TOUS À UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ</b>	<b>9</b>
	<b>... en luttant contre la précarité alimentaire et l'isolement</b>	
	2.1. Favoriser le déploiement des tables ouvertes	11
	2.2. Créer une épicerie sociale itinérante	12
	2.3. Expérimenter des chèques alimentaires	14
	2.4. Organiser des cueillettes de fruits	15
	2.5. Rapprocher les acteurs de la production agricole et de l'aide alimentaire	16
	2.6. Encourager le développement de jardins collectifs	17
	2.7. Créer une Maison de l'Alimentation	18
	<b>... en mettant en relation producteurs et consommateurs</b>	
	2.8. Créer un guide des producteurs locaux	19
	2.9. Accompagner le développement de points de vente de produits locaux	20
	<b>... en communiquant et en sensibilisant les consommateurs du territoire</b>	
	2.10. Définir un parcours pédagogique autour de l'alimentation durable	21
	2.11. Mettre en place des ateliers de cuisine pédagogiques	22
	2.12. Proposer des interventions sur l'alimentation durable dans les formations de l'enseignement supérieur	23
	2.13. Créer un "territoire école" autour de la fermentation	24
	2.14. Mettre en valeur les initiatives locales en faveur d'une alimentation durable	26
	2.15. Promouvoir le PAT Coeur du Jura et ses objectifs lors d'évènements	27

---

<b>03.</b>	<b>ENCOURAGER L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE</b>	<b>28</b>
3.1.	Structurer une filière de légumes locaux pour la restauration collective	29
3.2.	Définir des objectifs d'approvisionnement en produits locaux dans la restauration intercommunale	30
3.3.	Assurer des conditions de travail optimales pour les équipes de cuisine intercommunale	31
3.4.	Etudier les opportunités de réorganisation de la restauration intercommunale	32
3.5.	Mettre en relation les producteurs locaux et les équipes de restauration collective	33
<hr/>		
<b>04.</b>	<b>LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ALIMENTATION</b>	<b>34</b>
4.1.	Promouvoir les pratiques agroécologiques	35
4.2.	Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques dans le potager	36
4.3.	Mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire	37
4.4.	Etudier les opportunités de gestion des biodéchets sur le territoire	38
4.5.	Encourager l'installation de composteurs dans les écoles et ALSH	39
<hr/>		
	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>40</b>

# CONSTRUIRE UN PLAN D'ACTIONS

En 2020, la CCAPS réalise un **pré-diagnostic alimentaire du territoire** qui lui permet de s'engager officiellement dans une démarche de « PAT » reconnue par l'Etat en septembre 2021. Elle met alors en route les différentes étapes qui conduiront à l'élaboration de ce plan d'actions :

**1** La constitution d'un **comité de pilotage**  
Réuni pour la première fois en février 2021, ce dernier est composé d'élus de la CCAPS volontaires et de représentants d'associations, d'organismes et d'entreprises du territoire.

**2** La réalisation du **diagnostic alimentaire**  
Conduit de septembre 2021 à août 2022, ce diagnostic est une analyse des différents maillons du système alimentaire local, de la production à la gestion des déchets. Il s'appuie sur des données chiffrées mais également sur des enquêtes auprès d'acteurs du territoire.

**3** La définition des **objectifs stratégiques**  
A la lecture du diagnostic, le comité de pilotage a défini les 4 axes de travail du PAT Coeur du Jura en août 2022 :

- Soutenir et accompagner le développement de **filières agricoles diversifiées**
- Favoriser l'**accès à tous** à une alimentation locale de qualité
- Encourager l'approvisionnement en **produits locaux dans la restauration collective**
- Limiter l'**impact environnemental** de l'alimentation

**4** L'organisation d'**ateliers de concertation**  
En mars et avril 2023, des ateliers ouverts à tous ont été organisés afin de permettre une co-construction du plan d'actions avec les habitants du territoire. Une centaine de personnes ont participé aux 3 ateliers. Les participants étaient invités à formuler des propositions d'actions à partir des objectifs stratégiques du PAT Coeur du Jura. Ces ateliers ont permis d'aboutir à la définition de 30 actions, et les associations et structures du territoire ont pu indiquer les actions qu'elles souhaitaient piloter.

**5** La finalisation et validation du **plan d'actions**  
Une fois les actions définies, un travail a été mené avec les pilotes d'actions pour rédiger les fiches actions du présent document en renseignant les éléments suivant : description de l'action, pilotage et partenaires, moyens nécessaires pour la mise en oeuvre de l'action, indicateurs de suivi et de résultats, calendrier de travail et enfin public cible. Ces éléments ont été présentés et validés par le comité de pilotage au mois de mai 2023. A noter que, à ce jour, certaines actions n'ont pas de pilote identifié, ce qui met en péril la mise en oeuvre de ces dernières.

# SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES AGRICOLES LOCALES ET DIVERSIFIÉES

- Action 1.1.** Sensibiliser les élus aux leviers d'action maintenant l'activité agricole
- Action 1.2.** Accompagner la transmission des exploitations agricoles
- Action 1.3.** Constituer des réserves foncières pour des projets agricoles diversifiés
- Action 1.4.** Recenser les vergers abandonnés et les zones en friche
- Action 1.5.** Maintenir une animation agricole sur la CCAPS
- Action 1.6.** Accompagner la création d'un petit atelier de transformation

Ces actions s'inscrivent en cohérence avec le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, qui devrait être opérationnel d'ici fin 2023. Ce dernier présente en plus des zonages les objectifs et les orientations générales concernant le développement urbanistique, économique, social et environnemental de la CCAPS durant les prochaines années.

“

- *Accompagner la diversification et l'évolution des pratiques*
- *Permettre le développement des filières courtes, la vente directe et la transformation des produits agricoles, en lien avec le développement d'un PAT ;*
- *Offrir les conditions nécessaires au développement foncier des petites structures maraîchères et fermières spécialisées dans la vente directe ;*

”

Axe 4 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

## Fiche action 1.1

### Sensibiliser les élus aux leviers d'action maintenant l'activité agricole

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

L'implantation d'activités agricoles diversifiées sur le territoire dépend en grande partie de la capacité du territoire à se « rendre accueillant », à porter politiquement et à soutenir ces démarches. Les élus ont besoin de mesurer les enjeux et de mieux comprendre les outils dont ils disposent pour accompagner les dynamiques d'installation agricoles sur leur territoire

##### **Démarche**

- Organiser des temps d'échange avec les élus, en ayant recours notamment à l'outil PARCEL
- Organiser une ou deux conférences sur les enjeux du territoire pour le maintien de l'agriculture dans le Coeur du Jura

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

inPACt BFC

##### **Partenaires à impliquer**

Agriculteurs, Solidarité  
Paysans, SAFER, CA39

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

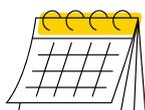
##### **Financements**

Plan de Relance, Région

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de réunions organisées
- Nombre de participants



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Janvier - Décembre 2024



##### **Public(s) cible(s)**

Elus de la CCAPS

## Fiche action 1.2

### Accompagner la transmission des exploitations

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

Avec la disparition de 70% des fermes en 50 ans, une centaine d'exploitants en retraite d'ici 3 ans, et des difficultés à remplacer les associés dans les GAEC, la CCAPS n'échappe pas aux problématiques de transmission agricole. Les réunions publiques ayant peu de succès sur le territoire, il convient d'aller à la rencontre des exploitants, afin d'identifier les opportunités de diversification dans les structures à remettre.

##### Démarche

- Identifier les agriculteurs susceptibles de partir en retraite avec l'aide des élus
- Echanger avec les filières Comté et viticoles sur les enjeux de transmission et de diversification
- Mettre en place et former des groupes de personnes pour aller à la rencontre des agriculteurs et identifier ceux ouverts à la diversification de leurs exploitations
- Organiser des rencontres avec les porteurs de projets agricoles diversifiés

#### PILOTAGE

##### Pilote de l'action

inPACT BFC

##### Partenaires à impliquer

Elus, InPACT 39, SAFER, CA39

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Temps d'animation

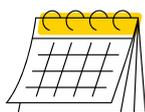
##### Financements

Région

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de citoyens et d'élus mobilisés
- Nombre d'agriculteurs audités et sensibilisés
- Nombre de transmissions ayant permis une diversification



##### Calendrier de mise en œuvre

Après action 1.1. (page 2)



##### Public(s) cible(s)

Agriculteurs de 60 ans et plus  
Porteurs de projet

## Fiche action 1.3

### Constituer des réserves foncières pour des projets agricoles diversifiés

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Les porteurs de projets agricoles diversifiés ont beaucoup de difficultés à accéder au foncier agricole. La collectivité peut donc jouer un rôle d'intermédiaire, en se portant acquéreuse de parcelles agricoles.

##### **Démarche**

- Identifier des zones propices aux productions diversifiées (maraîchage, petits ruminants, etc.)
- Proposer un rachat des parcelles aux propriétaires, avec indemnisation si un exploitant est déjà en place
- Identifier les futurs installants par un appel à projet, avec un cahier des charges définissant les critères d'éligibilité

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (PAT)

##### **Partenaires à impliquer**

SAFER, CA39, inPACT BFC

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation, surfaces de compensation

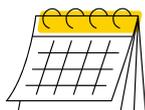
##### **Financements**

CCAPS (Budget AGRI)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de propriétaires contactés
- Nombre d'hectares acquis
- Nombre d'agriculteurs installés



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Dès juillet 2023



##### **Public(s) cible(s)**

Propriétaires de foncier agricole

## Fiche action 1.4

### Recenser les vergers abandonnés et les zones enfrichées

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

Le territoire comporte un certain nombre de vergers appartenant aux particuliers peu entretenus, voire délaissés. Certains arboriculteurs seraient intéressés par la possibilité d'exploiter ces vergers, ce qui nécessiterait au préalable de les recenser . En parallèle, un travail similaire pourrait être réalisé sur les zones enfrichées.

##### Démarche

- Former un groupe de citoyens à la veille foncière :
  - Apprendre à lire un paysage agricole
  - Apprendre à cartographier et à se repérer sur un cadastre
- Une fois les zones de friche recensées, identifier les propriétaires et les mettre en relation avec des exploitants agricoles
- Animer le groupe de veille foncière

#### PILOTAGE

##### Pilote de l'action

inPACt BFC

##### Partenaires à impliquer

Elus et citoyens

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Temps d'animation

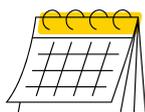
##### Financements

Fondation Terre de Liens, Région

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de citoyens formés
- Surfaces identifiées (ha)
- Surfaces remises en production (ha)



##### Calendrier de mise en œuvre

Après action 1.1. (page 2)



##### Public(s) cible(s)

Propriétaires privés

## Fiche action 1.5

### Maintenir une animation agricole sur la CCAPS

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

Contrairement au vin ou au Comté, il n'existe pas de filière structurée pour les autres productions, ni de groupement de producteurs. Ainsi, ces exploitants gèrent non seulement la production mais aussi la commercialisation voire la transformation de leurs produits. Avec 60% des exploitants en production diversifiée n'étant pas issus de la région, ces personnes sont souvent isolées, notamment au début de leur activité. Beaucoup de porteurs de projet se tournent vers la CCAPS, que ce soit pour la recherche de foncier, la mise en relation avec d'autres acteurs du territoire ou encore l'identification de débouchés.

##### Démarche

- Au sein de la CCAPS, définir une personne référente en charge de :
  - Accueillir et accompagner les porteurs de projet agricoles et les agriculteurs de la CCAPS
  - Organiser des temps d'échange réguliers avec les organismes professionnels agricoles
  - Organiser des temps de rencontre entre producteurs diversifiés pour créer du lien

#### PILOTAGE

##### Pilote de l'action

CCAPS (PAT)

##### Partenaires à impliquer

CA39, Terre de Liens, SAFER

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Temps d'animation

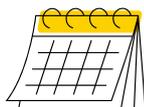
##### Financements

CCAPS (Budget AGRI), LEADER

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de producteurs / porteurs de projet accompagnés
- Nombre de réunions organisées



##### Calendrier de mise en œuvre

Dès juillet 2023



##### Public(s) cible(s)

Producteurs agricoles de la CCAPS  
Porteurs de projets agricoles

## Fiche action 1.6

### Accompagner la création d'un petit atelier de transformation

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Le territoire est relativement bien équipé en outils de transformation. En revanche, la Chambre d'Agriculture fait état d'une forte demande des producteurs pour des outils de stérilisation, ainsi qu'un besoin en transformation bouchère et charcutière.

##### **Démarche**

- Solliciter les producteurs diversifiés du Jura pour définir les besoins en matière d'outil de transformation
- Identifier et/ou accompagner un porteur de projet privé souhaitant mettre en place un outil adapté aux besoins des producteurs

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (PAT)

##### **Partenaires à impliquer**

CA39

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

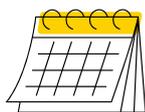
##### **Financements**

LEADER

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de réponses aux questionnaires
- Identification des besoins majeurs des agriculteurs
- Nombre d'outils en projet sur le territoire



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

Producteurs agricoles du Jura  
Acteurs agroalimentaires privés

# FAVORISER L'ACCÈS À TOUS À UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ

## En luttant contre la précarité alimentaire et l'isolement

- Action 2.1.** Favoriser le déploiement des tables ouvertes
- Action 2.2.** Créer une épicerie sociale itinérante
- Action 2.3.** Expérimenter des chèques alimentaires
- Action 2.4.** Organiser des cueillettes de fruits
- Action 2.5.** Rapprocher les acteurs de la production agricole et de l'aide alimentaire
- Action 2.6.** Encourager le développement de jardins collectifs
- Action 2.7.** Créer une Maison de l'Alimentation

## En mettant en relation producteurs et consommateurs

- Action 2.8.** Créer un guide des producteurs locaux
- Action 2.9.** Accompagner le développement de points de vente de produits locaux

# FAVORISER L'ACCÈS À TOUS À UNE ALIMENTATION LOCALE DE QUALITÉ

En communiquant et en sensibilisant les consommateurs du territoire

- Action 2.10.** Définir un parcours pédagogique autour de l'alimentation durable
- Action 2.11.** Mettre en place des ateliers de cuisine pédagogique
- Action 2.12.** Proposer des interventions sur l'alimentation durable dans les formations de l'enseignement supérieur
- Action 2.13.** Créer un "territoire école" autour de la fermentation
- Action 2.14.** Mettre en valeur les initiatives locales en faveur d'une alimentation durable
- Action 2.15.** Promouvoir le PAT Coeur du Jura et ses objectifs lors d'évènements

Ces actions s'inscrivent en cohérence avec le **Contrat Local de Santé** qui vise notamment à la promotion de l'éducation nutritionnelle, mais également avec la stratégie touristique du territoire, avec le **Contrat de Station Touristique** dont l'un des axes est consacré au développement de l'agritourisme en favorisant la découverte des produits locaux.

## Fiche action 2.1

### Favoriser le déploiement des tables ouvertes

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

40% des habitants du territoire vivent seuls, et ce chiffre est en augmentation. C'est particulièrement vrai pour les personnes en précarité, ayant recours à l'aide alimentaire. Or, manger seul a un impact sur la qualité des repas, avec une prédominance de dénutrition et malnutrition chez ces publics.

##### **Démarche**

- Rompre l'isolement et créer du lien en organisant des repas partagés
- Informer les mairies et les associations locales de l'existence de la démarche
- Identifier des personnes ressources, souhaitant organiser ce type d'évènement sur leur territoire, et les inviter à la Bise lors d'une table ouverte
- Accompagner ces personnes dans l'identification de lieux adaptés et du public cible

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

Denis Guillet

##### **Partenaires à impliquer**

Elus locaux, la Bise, Altermarché du Dan, la Séquanaise, le 13 éphémère, 1001 services

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

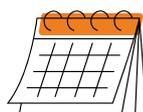
##### **Moyens nécessaires**

Des lieux adaptés  
Des tables et chaises

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de tables ouvertes organisées
- Nombre de participants



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Dès juillet 2023



##### **Public(s) cible(s)**

Habitants de la CCAPS

## Fiche action 2.2

### Créer une épicerie sociale itinérante

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Si des distributions d'aide alimentaire ont lieu sur les trois bourg centres de la CCAPS, il n'existe aucun système équivalent sur les 63 autres communes du territoire. L'ASMH, qui gère l'épicerie solidaire à Salins-les-Bains, souhaite aller vers les personnes en situation de précarité financière de ces communes plus rurales, qui ne sont pas toujours au fait de leurs droits en matière d'aide alimentaire.

##### **Démarche**

- Identifier les communes susceptibles d'accueillir l'épicerie une demi-journée par semaine et les potentiels bénéficiaires
- Créer un partenariat avec les autres structures d'aide alimentaire, afin d'assurer un service aux personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter les produits de l'épicerie
- Profiter de la présence de l'épicerie sur ces communes pour créer des espaces de convivialité et rompre l'isolement

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

ASMH

##### **Partenaires à impliquer**

Associations d'aide alimentaire de la CCAPS, Banque Alimentaire 39, Communes

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

- Temps d'animation
- Nouvelles sources d'approvisionnement des denrées (producteurs locaux, surplus, etc.)
- Matériel : camion et frigo

##### **Financements**

ANDES, DREETS, Région (aide aux postes)

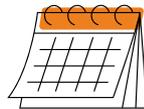
## Fiche action 2.2

### Créer une épicerie sociale itinérante

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre de passages dans les communes
- Volume de denrées distribuées
- Questionnaire de satisfaction auprès des bénéficiaires



##### Calendrier de mise en œuvre

Juillet 2023 - 2027



##### Public(s) cible(s)

Personnes en situation de précarité financière

#### Points de vigilance

- Nécessité de faire preuve de discrétion lors de l'identification des personnes qui vivent des situations financières difficiles, notamment dans des petites communes
- Problématique de stockage de denrées au niveau du siège de l'association (locaux sous-dimensionnés)

## Fiche action 2.3

### Expérimenter des chèques alimentaires

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

Selon les enquêtes réalisées, les habitants de la CCAPS ont indiqué, à plus de 30%, que le prix était le frein majeur à l'achat de produits locaux. En outre, les personnes de la tranche d'âge 15-29 ans sont celles qui consomment le moins de produits locaux.

##### Démarche

- Mettre en place des bons alimentaires à utiliser lors des marchés de l'Altermarché du Dan (produits bio et locaux) :
  - Définir une enveloppe budgétaire annuelle et identifier les modalités de financement
  - Mobiliser les structures d'aide sociale de Poligny ainsi que le lycée Friant et l'ENIL pour identifier et rencontrer les potentiels bénéficiaires
  - Organiser des animations pour dynamiser la démarche
- Essaimer la démarche sur le territoire

#### PILOTAGE

##### Pilote de l'action

Altermarché du Dan

##### Partenaires à impliquer

Secours Catholique, CCAS de Poligny, Restaurants du Coeur, ENILBIO, Lycée Friant

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Temps d'animation

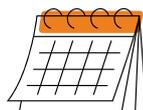
##### Financements

DREETS

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Valeur totale des chèques distribués et volume de denrées
- Nombre de bénéficiaires et profils
- Questionnaire de satisfaction



##### Calendrier de mise en œuvre

Octobre 2023 - Octobre 2024



##### Public(s) cible(s)

Personnes en situation de précarité  
Etudiants

## Fiche action 2.4

### Organiser des cueillettes de fruits

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Le territoire comporte un certain nombre de vergers appartenant aux particuliers peu entretenus, voire délaissés, dont les fruits sont parfois collectés par des associations locales. Cela permet d'accéder gratuitement à des fruits locaux.

##### **Démarche**

- Identifier les vergers abandonnés ou peu entretenus, encore en production
- Solliciter les propriétaires afin d'obtenir l'autorisation de récolter
- Définir les modalités de transformation des fruits collectés pour les conserver
- Constituer des groupes de bénévoles pour la cueillette des fruits

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

*Non identifié*

##### **Partenaires à impliquer**

*A définir*

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

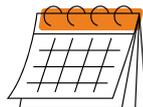
##### **Financements**

*A définir*

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

*A définir*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

*A définir*

## Fiche action 2.5

### Rapprocher les acteurs de la production agricole et de l'aide alimentaire

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

En 2019, 94 tonnes de denrées alimentaires ont été distribuées aux personnes en situation de précarité par les associations du territoire. Parmi ces denrées, on retrouve une grande majorité de produits secs et transformés, l'accès aux produits frais étant complexe. Or, en parallèle, certains producteurs agricoles font état d'un gaspillage au champ, avec une incapacité ponctuelle à écouler leurs produits.

##### **Démarche**

- Sensibiliser les acteurs agricoles aux questions de précarité alimentaire et les acteurs sociaux aux enjeux et contraintes des productions agricoles durables
- Diagnostiquer les besoins d'actions en matière d'accessibilité alimentaire auprès des producteurs, des bénéficiaires de l'aide alimentaire ainsi que des structures locales d'accompagnement
- Proposer un plan d'actions adapté aux besoins formulés par le collectif d'acteurs formé

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CIVAM et Active

##### **Partenaires à impliquer**

Structures d'aide alimentaire, producteurs

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

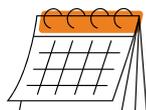
##### **Financements**

Région, Plan de Relance, Fondation Carasso

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

*A compléter*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Septembre 2023 - Septembre 2025



##### **Public(s) cible(s)**

Structures d'aide alimentaire  
Producteurs agricoles

## Fiche action 2.6

### Encourager le développement de jardins collectifs

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Outre la production vivrière, les jardins collectifs sont des lieux de rencontre, d'échange et permettent de créer du lien. Actuellement, la CCAPS compte trois jardins de ce type, répartis chacun sur un bourg centre, avec des dynamismes divers.

##### **Démarche**

- *A définir*

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

*Non identifié*

##### **Partenaires à impliquer**

Solidarité Paysans, les  
Jardiniers du Val de  
Cuisance

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

*A définir*

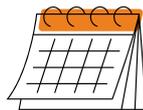
##### **Financements**

*A définir*

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

*A définir*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

*A définir*

## Fiche action 2.7

### Créer une Maison de l'Alimentation

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

L'accès aux produits alimentaires de qualité (bio, local, durable) est limité, particulièrement pour les consommateurs vulnérables et les bénéficiaires de l'aide alimentaire. La solidarité autour de l'accès à l'alimentation n'est pas assez développée. Pour rompre l'isolement des foyers vulnérables et favoriser la mixité sociale, l'alimentation est un puissant vecteur de lien social.

##### Démarche

- Expérimenter par le "cuisiner ensemble" qu'il est possible de "bien manger" des produits locaux sans que cela soit compliqué (Repas à prix libre type "Petites Cantines")
- Être en lien avec les lieux de distributions (Resto du Coeurs, Panier Solidaire...) à proximité afin de rencontrer les personnes exclues de cette démarche
- Avoir à disposition et gérer une petite épicerie avec des produits de base, des produits locaux/bio, mais aussi des produits du monde que ne trouvent pas les personnes venant d'autres pays et vivant à Arbois. Expérimenter 3 tarifs sur cette épicerie: un prix juste, un prix accessible, un prix solidaire
- Être en lien avec les productrice.teurs locaux/bio afin qu'ils partagent les réalités de leurs produits
- Mettre en place des ateliers d'expérimentation autour du pain, de la fermentation, pressage de noix pour huile, etc.
- Créer un lieu de rencontre convivial accessible aux familles, personnes seules, autour d'un café, goûter, repas et faire ensemble

#### PILOTAGE

##### Pilote de l'action

Création d'une association prévue avec les producteurs

##### Partenaires à impliquer

Commune d'Arbois, Le 13, Resto du coeurs, Panier Arboisien, Sara, La Bise, l'Ecole de la Fermentation, Les Jardins de la Cuisance, Clus'ter Jura

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Locaux (ancien local des pompiers) pour une cuisine (partagée avec d'autres associations) et l'épicerie  
Un poste salarié et des bénévoles impliqués.

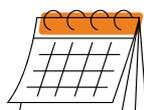
##### Financements

Cluster Jura, Plan de Relance, Commune d'Arbois

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de personne en situation d'exclusion fréquentant le lieu
- Nombre de producteurs et de citoyens solidaires impliqués
- Nombre d'ateliers organisés et participants
- Chiffre d'affaire de l'épicerie



##### Calendrier de mise en œuvre

Construction du projet courant 2024 pour être opérationnel fin 2024 tout en expérimentant avant des repas partagés, ateliers culinaires, etc



##### Public(s) cible(s)

Personnes en situation d'exclusion (personnes seules, couples avec enfants ou non, demandeurs d'asiles)

## Fiche action 2.8

### Créer un guide des producteurs locaux

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Selon les enquêtes réalisées, 19% des habitants de la CCAPS ont indiqué que le manque d'informations sur les produits disponibles était un frein à l'achat de produits locaux.

##### **Démarche**

- Réaliser une veille pour identifier les producteurs de la CCAPS
- Créer une grille d'entretien pour réaliser les fiches d'identité
- Définir au sein du guide ce qu'est l'alimentation locale de qualité
- Organiser un évènement pour la finalisation du guide
- Créer une carte interactive des producteurs de la CCAPS

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

Altermarché du Dan

##### **Partenaires à impliquer**

CA39, Office du tourisme

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation, prestataire pour la création visuelle

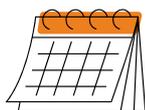
##### **Financements**

Plan de relance, DRAAF (PRALIM), Région (Festival des solutions écologiques)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de producteurs recensés
- Nombre de guides édités
- Nombre de participants à l'évènement
- Nombre de passage sur la carte



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Juillet 2023 - Printemps 2024



##### **Public(s) cible(s)**

Producteurs agricoles CCAPS  
Consommateurs

## Fiche action 2.9

### Accompagner le développement de points de vente de produits locaux

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

L'un des trois principaux freins à l'achat de produits locaux est l'absence de regroupement des produits locaux sur un site. En outre, les magasins alimentaires sont concentrés sur les bourg centres, contraignant plus de 50% de la population à prendre la voiture pour les courses.

##### **Démarche**

- Identifier les initiatives rurales mettant en relation des producteurs et consommateurs et les modalités de transposition sur le territoire de la CCAPS
- Réaliser un inventaire des initiatives existantes sur le territoire
- Créer des rencontres dans les communes, en partenariat avec les acteurs locaux, en présentant les initiatives inspirantes

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

Altermarché du Dan

##### **Partenaires à impliquer**

Communes,  
consommateurs

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation, prestataire pour les ateliers de concertation avec les groupes locaux

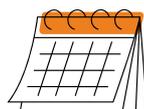
##### **Financements**

DRAAF (PRALIM)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de rencontres organisées
- Nombre de points de vente en création et nombre de consommateurs concernés
- Nombre de producteurs engagés



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Octobre 2023 - Juillet 2025



##### **Public(s) cible(s)**

Habitants  
Producteurs locaux

## Fiche action 2.10

### Définir un programme de sensibilisation à l'alimentation durable

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Au regard des enquêtes de terrains ou des déterminants socio-démographiques du territoire, la population de la CCAPS est peu sensibilisée aux enjeux de l'alimentation durable. Puisque la collectivité dispose d'une compétence enfance, avec la gestion d'ALSH et de restaurants intercommunaux, il apparaît pertinent de sensibiliser les jeunes générations, en intégrant l'ensemble de la communauté éducative.

##### **Démarche**

- Offrir aux enfants déjeunant au restaurant intercommunal une réflexion autour de l'impact de leur alimentation en partant du repas du midi
  - Proposer aux équipes pédagogiques des ALSH un parcours pédagogique alliant analyse nutritionnelle et environnementale de l'assiette
  - Identifier des acteurs du territoire pouvant proposer des interventions ponctuelles (jardinage, cuisine, etc.)
  - Organiser des visites d'exploitation alimentant le restaurant
- Rencontrer les équipes pédagogiques des écoles pour créer un projet commun

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (PAT et enfance)

##### **Partenaires à impliquer**

Restaurant intercommunal, ALSH, écoles

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

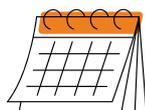
##### **Financements**

*A définir*

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

*A définir*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Septembre 2023 - Juillet 2025



##### **Public(s) cible(s)**

Enfants de 8 à 10 ans déjeunant dans les restaurants intercommunaux

## Fiche action 2.11

### Mettre en place des ateliers de cuisine pédagogique

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Au regard des enquêtes de terrains ou des déterminants socio-démographiques du territoire, la population de la CCAPS est peu sensibilisée aux enjeux de l'alimentation durable. A cela s'ajoute une augmentation de la proportion de personnes seules, qui n'ont de fait pas toujours l'envie de cuisiner. Ainsi, les ateliers de cuisine collectifs semblent être un outil de sensibilisation du grand public intéressant, puisqu'ils allient théorie et pratique lors d'un temps de partage.

##### **Démarche**

- Sur le territoire, recenser les ateliers de cuisine préexistants et identifier les lieux pouvant accueillir ces ateliers
- Favoriser l'achat de produits locaux pour la conduite de ces ateliers
- Accompagner le développement d'ateliers de cuisine dans les exploitations

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

"Un pas de côté"

##### **Partenaires à impliquer**

Solidarité Paysans, ASMH, GAB, Office de Tourisme

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation  
Cuisines adaptées

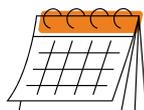
##### **Financements**

Plan de Relance, DREETS

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre d'ateliers organisés et participants



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Décembre 2024 - décembre 2027



##### **Public(s) cible(s)**

Habitants de la CCAPS  
Touristes

## Fiche action 2.12

### Proposer des interventions sur l'alimentation durable dans les formations de l'enseignement supérieur

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

La CCAPS abrite plusieurs établissements d'enseignement supérieur, dont deux tournés vers les métiers de la restauration et de l'agro-alimentaire. Or, les enquêtes révèlent une faible sensibilité des personnes de 15-25 ans à la qualité de leur alimentation, avec une faible consommation de produits locaux ou encore de fruits et légumes. Sachant que les étudiants de ces structures sont les futurs professionnels de l'agro-alimentaire et de la restauration, il paraît intéressant de renforcer leurs connaissances sur les enjeux d'une alimentation durable

##### **Démarche**

- Solliciter les équipes pédagogiques de l'ENIL BIO et du lycée Hyacinthe afin d'identifier les actions déjà en cours
- Proposer des formats d'intervention adaptés aux spécificités du territoire et des établissements

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (PAT et environnement)

##### **Partenaires à impliquer**

Producteurs locaux, CPIE Bresse du Jura

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation  
Supports d'animation

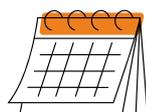
##### **Financements**

Plan de Relance, DRAAF (PRALIM), Région

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre d'interventions
- Nombre d'étudiants sensibilisés



##### **Calendrier de mise en œuvre**

A définir



##### **Public(s) cible(s)**

Etudiants de l'ENILBIO et du lycée Friant

## Fiche action 2.13

### Créer un « territoire école » Cœur du Jura autour de la fermentation

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

En s'appuyant sur un contexte propre au Cœur du Jura (ressources agricoles, savoirs-faire alimentaires, et richesses naturelles, culturelles et patrimoniales), comment sensibiliser aux enjeux territoriaux de transition écologique?

Ensuite, à partir de ces expériences pédagogiques acquises, comment créer une offre de formation professionnelle autour de ces questions pensées en lien avec le territoire Cœur du Jura?

##### **Démarche**

- Identifier des établissements scolaires et des producteurs locaux partenaires
- Organiser un calendrier d'interventions dans les établissements en question
- Créer le contenu pédagogique et le mettre en pratique.
- Puis élargir les publics intéressés (touristes, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle, etc.)
- Structurer une offre de formation de territoire : identifier les partenaires, développer une structure de demande d'agrément, etc.

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

- Phase 1 : Association Fermentons
- Phase 2 : Coopérative de territoire

##### **Partenaires à impliquer**

Etablissements scolaires, producteurs locaux, structures culturelles (Maison Pasteur, Grande Saline, et Musée du comté), CPIE Bresse du Jura, Office du Tourisme

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Chargée de projet  
Cuisine itinérante

##### **Financements**

Plan de Relance, DRAC Franche Comté, Fondations privées (Carasso, Bel), Région (FEDER), Plan national "Ferments du futur"

## Fiche action 2.13

### Créer un « territoire école » Cœur du Jura autour de la fermentation

#### EVALUATION

#### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Nombre de scolaires sensibilisés
- Nombre d'ateliers développés
- Nombre de partenaires associés



#### Calendrier de mise en œuvre

- 2022-23 Structuration du projet, rencontre de partenaires, recherche de fonds publics et privés
- 2023-24 Première proposition pédagogique avec des établissements et première proposition de week-end touristique
- 2025-27 Mise en route de la structure de coopérative de formation



#### Public(s) cible(s)

Scolaires  
Touristes  
Personnes en reconversion professionnelle

## Fiche action 2.14

### Mettre en valeur les initiatives en faveur d'une alimentation locale et durable

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Le territoire de la CCAPS regorge d'initiatives portées par des acteurs publics et privés promouvant une alimentation locale et durable. Il s'agit donc de rendre visibles ces dernières auprès des habitants du territoire pour permettre leur essaimage.

##### **Démarche**

- Faire une veille
- Réaliser une newsletter de l'alimentation mensuelle
- Créer du contenu vidéo et photo à diffuser, en utilisant les réseaux existants
- Créer une exposition itinérante
- Organiser des temps d'animation auprès du grand public

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

Altermarché du Dan

##### **Partenaires à impliquer**

Office du Tourisme, CPIE

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Ressources humaines, prestataire pour les supports visuels

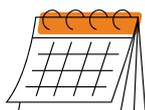
##### **Financements**

DRAAF (PRALIM)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre d'acteurs et d'initiatives mis en valeur
- Nombre de newsletters réalisées et nombre de destinataires
- Nombre de personnes ayant lu la newsletter



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Septembre 2023 - septembre 2025



##### **Public(s) cible(s)**

Habitants de la CCAPS

## Fiche action 2.15

### Promouvoir le PAT Coeur du Jura et ses objectifs lors d'évènements

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Afin d'assurer une large diffusion du PAT et de ses objectifs aux habitants du territoire, il convient de "sortir des murs" et d'aller à la rencontre du grand public.

##### **Démarche**

- Réaliser une veille des évènements en lien avec l'alimentation ayant lieu sur la CCAPS
- Assurer une présence lors de ces derniers pour parler du PAT
- Préparer les éléments nécessaires à la promotion du PAT : stand, flyers, expo photo, animations, etc.

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS

##### **Partenaires à impliquer**

Communes, associations locales

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation et de veille  
Supports visuels

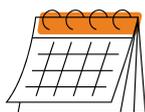
##### **Financements**

Plan de relance, Région

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Création d'un stand PAT et de supports visuels pour la communication
- Nombre d'évènements en lien avec le PAT



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Dès juillet 2023



##### **Public(s) cible(s)**

Producteurs agricoles CCAPS  
Consommateurs

# ENCOURAGER L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

- Action 3.1.** Structurer une filière de légumes locaux pour la restauration collective
- Action 3.2.** Définir des objectifs d'approvisionnement en produits locaux dans la restauration intercommunale
- Action 3.3.** Assurer des conditions de travail optimales pour les équipes de restauration intercommunale
- Action 3.4.** Etudier les opportunités de réorganisation de la restauration intercommunale
- Action 3.5.** Mettre en relation les producteurs locaux et les équipes de restauration collective

Ces actions s'inscrivent en cohérence avec la **loi EGALIM**, qui a défini de nouvelles règles pour la restauration collective, que ce soit sur la provenance des approvisionnements (50% de produits de qualité dont 20% en bio) mais également sur le suivi et la transmission de ces informations. En outre, elles contribuent à soutenir les objectifs de la Région Bourgogne-Franche Comté, qui souhaite que 75% des produits servis dans les lycées soient issus de filières de proximité d'ici 2027.

Enfin, elles sont également cohérentes vis-à-vis du **Plan Climat Air Energie Territorial**, plan ayant pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants sur le territoire. L'une des actions à mettre en route est l'amélioration de l'approvisionnement de la restauration collective, en privilégiant les produits ayant une empreinte carbone limitée.

## Fiche action 3.1

### Structurer une filière de légumes locaux pour la restauration collective

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Depuis septembre 2022, cinq maraîchers de la CCAPS et alentours se sont regroupés pour livrer les établissements de restauration collective du territoire. Outre l'intérêt pour la restauration collective, apparaît ici une première structuration d'une filière maraîchère sur le territoire, les groupements de producteurs maraîchers étant quasi-inexistants en Franche-Comté.

##### **Démarche**

- Accompagner le collectif vers l'autonomie et l'équilibre financier :
  - Identifier de nouveaux débouchés
  - Appuyer la structuration du collectif (logistique, logiciel, etc.)
- Communiquer sur l'existence de ce collectif auprès des acteurs privés du territoire et des institutions départementales et régionales

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CA39 et CCAPS

##### **Partenaires à impliquer**

Département, Région

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation, prestataire pour la logistique, logiciel

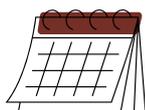
##### **Financements**

Plan de Relance, Région

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Quantité de légumes livrée
- Chiffre d'affaires
- Part des légumes du collectif dans les volumes d'achats



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Septembre 2023 - Juillet 2024



##### **Public(s) cible(s)**

Maraîchers du collectif  
Chefs cuisiniers

## Fiche action 3.2

### Définir des objectifs d'approvisionnement en produits locaux dans la restauration intercommunale

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

La CCAPS exerce une compétence « enfance ». Elle a donc à charge de fournir les repas du midi aux enfants des ALSH et crèches, et s'appuie en partie sur deux restaurants intercommunaux, situés à Arbois et à Salins-les-Bains. Aujourd'hui, les modalités d'approvisionnement diffèrent entre les deux restaurants, avec une absence de suivi des critères de la loi EGALIM.

##### Démarche

- Réaliser un diagnostic de l'approvisionnement actuel au regard des critères de localisation et de la loi EGALIM
- Définir des objectifs d'approvisionnement à atteindre, et des menus respectant la saisonnalité
- Communiquer auprès des convives et des parents sur la qualité des produits fournis

#### PILOTAGE

**Pilote de l'action**  
CCAPS (PAT)

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Temps de suivi et de préparation des produits

##### Financements

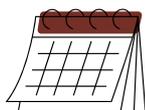
CCAPS (Budget Restaurant), Union Européenne (Programme "Fruits et Lait à l'école")

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Pourcentage de produits bio \*
- Pourcentage de produits SIQO \*
- Pourcentage de produits locaux (< 150 km) \*

(\*) en volume d'achats



##### Calendrier de mise en œuvre

Juillet 2023 - juillet 2024



##### Public(s) cible(s)

Convives des restaurants intercommunaux

## Fiche action 3.3

### Assurer des conditions de travail optimales pour les équipes de restauration intercommunale

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Lors des enquêtes, les équipes de restauration collective ont indiqué qu'une main d'œuvre suffisante était essentielle pour cuisiner des produits bruts. En outre, il est important que les équipes aient le niveau de formation adéquat pour préparer ces produits.

##### **Démarche**

- S'assurer que les équipes de cuisine aient des conditions leur permettant de travailler des produits bruts :
  - Maintenir des effectifs suffisants dans les restaurants intercommunaux
  - Identifier les besoins de formation au sein des équipes de cuisine

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (services à la population)

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

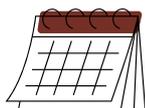
##### **Financements**

CCAPS (Budget Restaurant)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Questionnaire de satisfaction des équipes de cuisine
- Nombre de formations suivies



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Dès juillet 2023



##### **Public(s) cible(s)**

Equipes de cuisine intercommunales

## Fiche action 3.4

### Etudier les opportunités de réorganisation de la restauration intercommunale

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### Pourquoi cette action ?

Aujourd'hui, l'organisation de la restauration intercommunale est héritée des anciennes communautés de communes constituant la CCAPS, avec des livraisons de repas de Lons-le-Saunier pour le secteur de Poligny et la présence de restaurants intercommunaux sur Arbois et Salins-les-Bains. Des interrogations se posent sur le fonctionnement actuel, que ce soit sur l'efficacité économique ou encore les capacités de stockage dans les restaurants, qui peuvent freiner l'achat de produits locaux. L'appui d'un bureau d'études permettrait de définir plusieurs scénarii d'évolution pour la restauration intercommunale.

##### Démarche

- Mettre en place un comité de pilotage de l'étude
- Définir les objectifs visés et les résultats attendus
- Rédiger le cahier des charges et sélectionner un bureau d'études après appel d'offres
- Organiser une phase de consultation publique après la transmission des résultats de l'étude aux élus

#### PILOTAGE

**Pilote de l'action**  
CCAPS (PAT)

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### Moyens nécessaires

Prestation d'un bureau d'études spécialisé

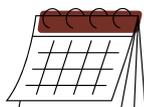
##### Financements

LEADER, Région

#### EVALUATION

##### Indicateurs de suivi et de résultats :

- Livrables de l'étude



##### Calendrier de mise en œuvre

Juillet 2023 - Janvier 2024



##### Public(s) cible(s)

Elus de la CCAPS

## Fiche action 3.5

### Mettre en relation les producteurs locaux et les équipes de restauration collective

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

La restauration intercommunale n'est pas la seule restauration collective du territoire. Plus de 5 000 repas sont préparés chaque jour par les collèges, lycées, hôpitaux, etc. Lors des entretiens, les chefs cuisiniers ont indiqué qu'ils n'avaient pas toujours le temps et la capacité d'identifier les producteurs locaux.

##### **Démarche**

- *A définir*

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (PAT)

##### **Partenaires à impliquer**

Producteurs locaux, cuisiniers, Interbio, CA39, Offices de tourisme et de commerce

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

*A définir*

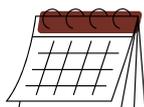
##### **Financements**

*A définir*

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- *A définir*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

Cuisiniers  
Producteurs locaux

# LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'ALIMENTATION

**Action 4.1.** Promouvoir les pratiques agroécologiques

**Action 4.2.** Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques dans le potager

**Action 4.3.** Mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

**Action 4.4.** Etudier les opportunités de gestion des biodéchets sur le territoire

**Action 4.5.** Encourager l'installation de composteurs dans les écoles et ALSH

Ces actions s'inscrivent en cohérence avec le **Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique**, qui incarne le projet de territoire de la CC APS jusqu'en 2027, avec un axe 3 visant à préserver et les ressources pour réduire l'impact carbone et être plus résilient face au dérèglement climatique en :

- Accompagnant les acteurs agricoles et sylvicoles dans la transition écologique
- Accompagner la réduction / réutilisation des déchets

En outre, elles sont également cohérentes vis-à-vis du **Plan Climat Air Energie Territorial**, et des actions suivantes :

- Accompagner les agriculteurs vers des pratiques écologiques permettant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Mieux gérer l'approvisionnement et les déchets alimentaires dans les cantines scolaires

## Fiche action 4.1

### Promouvoir les pratiques agroécologiques

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Occupant 25% de la superficie totale, l'agriculture est à la croisée de nombreux enjeux environnementaux : atténuation du changement climatique, préservation de la qualité des eaux et de l'air, etc.

##### **Démarche**

- Faire l'inventaire des pratiques déjà existantes sur le territoire permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, de développer la séquestration carbone dans les sols agricoles et de préserver la biodiversité.
- Sensibiliser le grand public et les acteurs socio-économiques sur ces pratiques en organisant des journées techniques, évènements, visite de ferme
- Soutenir les projets mettant en oeuvre ces pratiques et les valoriser : conseil technique et financier, mise en relation entre agriculteurs

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (environnement)

##### **Partenaires à impliquer**

CA39, inPACT BFC, interprofessions agricoles

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

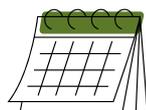
##### **Financements**

ADEME, Région, Fondations privées

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Inventaire réalisé
- Nombre d'actions de sensibilisation réalisés
- Nombre de participants



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

Producteurs agricoles de la CCAPS

## Fiche action 4.2

### Sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques dans le potager

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Avec plus de 70% de maisons parmi les logements de la CCAPS, et un territoire à dominante rurale, on peut supposer que les jardins potagers sont répandus sur la collectivité. Les jardiniers peuvent également avoir un impact sur l'environnement en fonction de leurs pratiques.

##### **Démarche**

- *A définir*

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

*Non identifié*

##### **Partenaires à impliquer**

Jardiniers du Val de Cuisance, Solidarité Paysans, CPIE Bresse du Jura

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

*A définir*

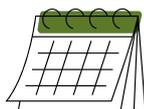
##### **Financements**

*A définir*

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

*A définir*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

*A définir*

## Fiche action 4.3

### Mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Le gaspillage alimentaire intervient à tous les échelons du système alimentaire : production, transformation, distribution et consommation. Il concourt à l'augmentation des biodéchets augmentés et au gaspillage des ressources. Si l'on connaît la quantité moyenne de biodéchets produite par les ménages, cette donnée est inconnue pour les autres acteurs du territoire

##### **Démarche**

- *A définir*

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

*Non identifié*

##### **Partenaires à impliquer**

Maniopi, CIVAM, SICTOM, SYDOM

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

*A définir*

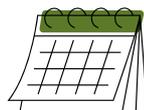
##### **Financements**

*A définir*

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

*A définir*



##### **Calendrier de mise en œuvre**

*A définir*



##### **Public(s) cible(s)**

*A définir*

## Fiche action 4.4.

### Etudier les opportunités de gestion des biodéchets sur le territoire

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Les habitants du territoire du SICTOM du Jura Est (Champagnole, Nozeroy, Arbois, Poligny et Salins) produisent 70 kg de déchets alimentaires par an. En l'absence de tri à la source, ces biodéchets sont incinérés à Lons-le-Saunier. Outre l'impact environnemental de cette incinération, il y a le coût économique pour la collectivité (128€/t de déchets incinérés). Le SICTOM mène actuellement une étude avec l'entreprise Upcycle pour déterminer les modalités de compostage de ces biodéchets.

##### **Démarche**

- Définir des scénarii pour la mise en place du tri à la source des biodéchets sur Arbois, Poligny, Salins-les-Bains et Champagnole
- Comparer les scénarii pour sélectionner le plus pertinent

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

SICTOM

##### **Partenaires à impliquer**

SYDOM, CCAPS, CC Champagnole-Nozeroy

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Prestation d'un bureau d'étude spécialisé

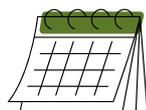
##### **Financements**

SICTOM, SYDOM, ADEME (fonds vert biodéchets)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Livrables



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Juillet 2023 - Septembre 2023



##### **Public(s) cible(s)**

Elus du SICTOM

## Fiche action 4.5.

### Encourager l'installation de composteurs dans les écoles et les ALSH

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

##### **Pourquoi cette action ?**

Avec une production de 70kg de déchets alimentaires par habitant chaque année, le compostage de ces derniers est essentiel pour les valoriser. L'apprentissage de ces gestes doit se faire dès le plus jeune âge, afin de renforcer l'appropriation de cette pratique par les nouvelles générations.

##### **Démarche**

- Poursuivre le financement de composteurs dans les écoles communales et les ALSH
- Définir les critères d'éligibilité : mise en place d'un projet éducatif avec les enfants et intervention d'un maître composteur

#### PILOTAGE

##### **Pilote de l'action**

CCAPS (environnement)

##### **Partenaires à impliquer**

Ecoles, ALSH, SICTOM

#### CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

##### **Moyens nécessaires**

Temps d'animation

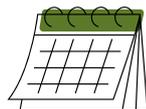
##### **Financements**

CCAPS (Budget Environnement)

#### EVALUATION

##### **Indicateurs de suivi et de résultats :**

- Nombre de composteurs financés
- Nombre d'écoles et d'ALSH concernés



##### **Calendrier de mise en œuvre**

Dès juillet 2023



##### **Public(s) cible(s)**

Enfants des ALSH et écoles communales

# GLOSSAIRE

ADEME	<i>Agence De l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie</i>
ALSH	<i>Accueil de Loisirs Sans Hébergements</i>
CA39	<i>Chambre d'Agriculture du Jura</i>
CCAPS	<i>Communauté de Communes Arbois Poligny Salins-les-Bains</i>
CIVAM	<i>Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural</i>
CPIE	<i>Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement</i>
DRAAF	<i>Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts</i>
DREETS	<i>Direction Régionale de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des Solidarités</i>
inPACT	<i>Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale</i>
PRALIM	<i>Programme Régional pour l'ALIMENTATION</i>
SAFER	<i>Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural</i>
SICTOM	<i>Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères</i>
SYDOM	<i>SYndicat Départemental de traitement des Ordures Ménagères</i>